



SPORTS : UN TERRAIN BIENTÔT EN FRICHE ?

"France Télévisions, le plus grand terrain de sport" : un slogan que la direction ne se lasse pas d'utiliser depuis des années. Mais jusqu'à quand ?

La direction des Sports de France Télévisions tangué sérieusement depuis l'hiver dernier, après l'annonce d'une importante réduction de son budget pour 2018 et au-delà. Delphine Ernotte ne plaçait plus le sport parmi ses priorités et demandait la vente de droits sportifs majeurs. La direction évoquait même la cession des contrats pour la Coupe de France ou la Coupe de la Ligue de football.

Interpellés par les salariés et leurs représentants, les dirigeants jouaient l'apaisement et affichaient un optimisme de façade : *"faites-nous confiance, nous allons stabiliser la situation"*.

Aujourd'hui, rien ne permet d'être rassuré. Au contraire. France Télévisions n'a pas pu céder les droits du football, laissant planer le doute sur de nouvelles économies à réaliser dans d'autres domaines. Le directeur délégué aux Sports chargé de négocier les droits a quitté France Télévisions il y a plusieurs mois, et il n'a toujours pas été remplacé. Par ailleurs, France Télévisions n'a toujours aucune garantie concernant la diffusion des Jeux Olympiques 2024 en France.

France Ô et France 4, qui diffusaient des centaines d'heures d'événements sportifs chaque année, n'existeront bientôt plus sous leur forme actuelle. Le sport sera-t-il retransmis uniquement sur France 2 et France 3 ? Les contrats en cours seront-ils cédés au privé ? Là aussi, les salariés n'obtiennent aucune réponse rassurante.

Pourtant, la complémentarité des différentes chaînes du groupe offre la possibilité de diffuser, et avec succès, des rendez-vous sportifs comme Roland-Garros, le Tour de France ou les Championnats Européens. Ce dernier événement, organisé à Glasgow et Berlin, a permis au service public de proposer pendant dix jours des épreuves féminines et masculines d'athlétisme, natation, cyclisme, gymnastique, aviron, triathlon...

Quel autre grand groupe audiovisuel français propose une telle variété de sports à des millions de téléspectateurs ?

(page 1/2)



Il serait incompréhensible de voir le service public abandonner le terrain du sport. Un tel repli signifierait l'arrêt d'une partie de nos missions historiques. Ce serait un coup dur porté à l'ensemble de France Télévisions : l'acquisition de droits sportifs bénéficie en effet aux chaînes nationales et au site francetvsport.fr, mais également aux stations ultra-marines et aux stations régionales de France 3, qui diffusent régulièrement des compétitions.

Au-delà des retransmissions, le sport sur France Télévisions c'est surtout des milliers de reportages et de résumés, en "clair" ! Ils sont proposés toute la journée, en ligne, dans nos journaux (locaux, régionaux et nationaux) et dans nos émissions.

"Tout le Sport" et "Stade 2", notamment, sont des rendez-vous uniques sur des chaînes historiques. Ils sont pourtant confrontés à des difficultés croissantes pour conserver la maîtrise de leurs reportages. Depuis plus d'un an, la direction organise l'externalisation des tournages et il devient de plus en plus difficile de travailler avec des JRI et des OPS de France Télévisions. L'explication est aussi simple que triste : nos dirigeants préfèrent faire appel à des sociétés de production privées.

C'est une perte de travail, d'emplois et de savoir-faire pour le service public. Mais pour la direction, qu'importe : la priorité est visiblement de diminuer le nombre d'ETP (équivalents temps plein) et de remplir quelques objectifs de parts variables ! Elle préfère utiliser son budget pour payer de lourdes factures au privé plutôt que d'embaucher dans le public...

Cette situation indigne ne peut plus durer et sur ce sujet, le SNJ va déposer une saisine auprès de la direction générale de l'entreprise.

France Télévisions ne doit pas abandonner le plus grand terrain de sport. Nous devons défendre notre projet éditorial dans ce domaine : il est ambitieux et singulier, soucieux de représenter la diversité des pratiques sportives. C'est l'engagement du service public.

Nous devons également cultiver et valoriser notre savoir-faire sur les reportages et la réalisation d'événements sportifs, en conservant en interne nos moyens de tournage et de production.

Paris, le 3 octobre 2018